



Procès-verbal de l'Assemblée Générale

28 janvier 2020, 19H
au Tennis de Confignon

Présents Comité	Céline Portela, Javier Portela, Hélène Francart, Julie Rieder, Maria Decor-Opazo, Louis Robert
Invités	-
Nbre de convoqués	102
Nbre de présents	23
Majorité en cas de vote	12
Nbre d'excusés	8
Procès-verbaliste	Céline Portela

ORDRE DU JOUR

1. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 29 janvier 2019
2. Rapports sur l'activité de l'année écoulée
 - Rapport du trésorier
 - Rapport des vérificateurs des comptes
 - Rapport évènements
3. Approbation des rapports
4. Exclusion des membres sur proposition du comité
5. Modification des statuts
6. Election des membres du comité
7. Nomination des vérificateurs de comptes
8. Fixation des prix des cotisations
9. Nomination de membres d'honneur
10. Propositions individuelles et divers

19H05, Javier Portela ouvre la séance. Il souhaite la bienvenue aux membres présents, en constatant qu'un record de participation semble atteint.

Il remarque que l'assemblée a été convoquée dans les délais et qu'elle peut valablement délibérer. Il passe à l'ordre du jour.

1. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 29 janvier 2019

M. Portela demande si la lecture procès-verbal de l'assemblée générale 2019 est souhaitée. L'assemblée répond non. Il questionne, alors s'il est accepté. La réponse positive est unanime.

2. Rapports sur l'activité de l'année écoulée

Rapport de la commission technique :

Mme Julie Rieder, puis M. Louis Robert lisent leur rapport que vous trouverez en annexe.

Louis en profite pour remercier M. Boniface Diata qui nous quitte après avoir officié comme moniteur au TCC durant plusieurs années. Maria Decor lui remet un cadeau au nom du comité.

Rapport du trésorier :

Mme Hélène Francart lit son rapport que vous trouverez en annexe.

Elle remercie Mme Deng Ziegenhagen qui est d'une grande aide. Elle s'occupe de la facturation. Deng prend la parole pour remercier également Mme Isabelle Stoffel qui l'aide depuis plusieurs mois dans cette tâche.

Rapport des vérificateurs des comptes :

M. Christian Schmidt, vérificateur des comptes avec M. Antoine Girasoli, lit leur rapport en annexe.

Rapport évènements :

Mme Decor-Opazo, lit son rapport concernant les nombreux évènements du club. Rapport en annexe.

3. Approbation des rapports

Acceptés à l'unanimité.

Une question concernant le projet lumière est posée. Javier Portela répond qu'il en parlera au point divers de cette assemblée.

4. Exclusion des membres sur proposition du comité

Néant.

5. Modification des statuts

Madame Hélène Francart explique qu'il s'agit de faire débiter l'exercice comptable au 1^{er} septembre et boucler au 31 août. Comme l'école de tennis fonctionne par année scolaire, cela facilitera le travail de la comptabilité. Cette modification est acceptée par l'assemblée.

6. Election des membres du comité

M. Portela énumère les noms des membres du comité qui se représentent pour l'année à venir :

- Maria Decor Opazo
- Hélène Francart
- Julie Rieder
- Louis Robert
- Javier Portela

Il informe que Céline Portela va prochainement se retirer du comité et lui donne la parole.

Céline explique avoir eu beaucoup de plaisir à participer à la bonne marche du tennis club de Confignon. Toutes ces années lui ont apportées un certain nombre de connaissances professionnelles et surtout des liens et moments très agréables avec le comité et les membres du club. Elle est arrivée à un moment de sa vie privée et professionnelle où elle n'arrive plus à donner le temps et l'énergie nécessaire au TCC, raison pour laquelle elle préfère laisser sa place à une future relève. Cependant, elle est d'accord d'assurer encore certaines tâches durant l'année.

Le comité remet un cadeau à Mme Portela.

M. Javier Portela demande si l'assemblée accepte la nomination du comité. Acceptation à l'unanimité.

7. Nomination des vérificateurs de comptes

Messieurs Schmidt et Girasoli acceptent d'endosser une nouvelle année le rôle de vérificateur des comptes. M. Aurélien Porchet se présente comme suppléant en cas de non disponibilité de l'un des contrôleurs. M. Portela les remercie.

Madame Francart indique que Monsieur Jean Borella ne s'occupera plus de la comptabilité du TCC. Rôle qu'elle prendra à sa charge. Le comité remet à M. Borella un cadeau pour le remercier de son travail.

8. Fixation des prix des cotisations et de la finance d'entrée pour l'exercice futur

Les cotisations restent identiques.

9. Nomination de membres d'honneur

Personne n'a été proposé.

10. Propositions individuelles et divers

Aucune demande n'a été faite par les membres.

M. Portela annonce que le projet lumière déjà évoqué l'an dernier est au point. Il informe que le comité va prochainement écrire à la Mairie pour obtenir leur accord de principe.

Deux courts seraient équipés, afin de pouvoir étendre les entraînements en début et fin de saison, idéalement jusqu'à 22H.

Il s'agit d'une installation peu polluante, homologuée pour des compétitions, de grands clubs en sont équipés. Les barres seront plus basses que le mur du voisin. Le montage et démontage de cet équipement prend une journée. Le câblage électrique sera tiré directement depuis le local technique.

Le coût total de ce projet est d'environ CHF 50'000.-.

M. Portela peut faire parvenir le projet complet aux personnes intéressées.

Jonathan Ruffin demande si d'autres devis ont été demandés. M. Portella lui répond que seule cette société propose ce système qui correspond à nos besoins en Suisse. Jonathan demande à recevoir le projet pour pouvoir demander des propositions chiffrées à certaines de ces connaissances. Javier le lui fera parvenir et le remercie.

Madame Brigitte Besomi s'inquiète du vandalisme. Javier lui répond que l'on ne peut pas être à l'abri de vandales, mais l'installation sera en hauteur et dans les courts.

La question du financement est relevée. Hélène Francart explique que le club peut payer la moitié, mais qu'ils recherchent d'autres sponsors pour la somme manquante.

Jean Borella demande qui payera l'électricité. Javier lui répond que la consommation est minime. Madame Portela espère que la commune prendra en charge au vu de la somme que va payer annuellement le TCC à cette dernière. Monsieur Jacques André se demande s'il ne serait pas plus approprié d'attendre les élections municipales pour informer la Mairie de notre projet, prenant en compte le manque d'appui du CA actuel. Il semble que nous aurons plus de soutien avec le nouveau CA. Madame Stoffel nous rappelle qu'en cas de refus du CA, le CM peut avoir le dernier mot. Antoine Girasoli pense effectivement qu'il faut faire la demande et aviser selon opposition. Il en est décidé ainsi.

Une recherche de sponsor va être entreprise pour trouver la somme manquante pour financer le projet lumière. Jacques André rappelle au comité qu'il peut faire appel à l'ARGT pour une demande de financement. Le comité le remercie pour cette information. CHF 4'000.- ont déjà été perçus de SOGECA SA, ainsi que CHF 1'000.- de Stoffel Immobilier. Merci à eux.

Monsieur Portela souhaite faire un point sur l'avenir du club.

PV Assemblée Générale
28 janvier 2020



Il explique que le comité a rencontré Madame Brogi cheffe du projet PLQ Vuillonnex. Monsieur Rodriguez, employé par la commune devait être présent, mais il s'est désisté au dernier moment. Javier rapporte que cette réunion a été très instructive. Elle leur a appris comment fonctionne un PLQ et que si la commune avait fait la demande de relocalisation du club de tennis, cette dernière aurait été prise en considération. Selon Madame Brogi, il serait encore possible de nous trouver un emplacement.

La pétition de Mateo Marti a été discutée au Conseil Municipal. Javier remercie d'ailleurs les nombreux membres venus soutenir le TCC. Le comité avait adressé un courriel aux différents partis politiques pour les sensibiliser et connaître leur position. Il est heureux du soutien annoncé et attend avec impatience la rencontre proposée avec les différentes commissions.

M. Portela termine en indiquant que d'autres actions sont en cours et en profite pour remercier Antoine Girasoli pour son aide, entre autres pour la rédaction de différentes lettres.

Javier Portela clôt la séance à 19H50 et invite l'assemblée à l'apéro suivi de la traditionnelle raclette.

TC Confignon
Pour le comité

Hélène Francart

Céline Portela